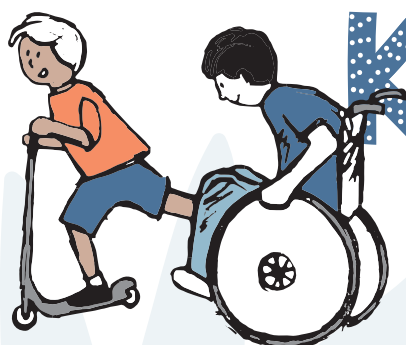




LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Journée de sensibilisation et de promotion des droits de l'enfant



KANNER- RECHTS- FEST



L'article 24 de la Convention internationale des droits de l'enfant en fête en 2024 :

Le droit de l'enfant de vivre dans un environnement propre et sain et d'être entendu à ce sujet

Au Parc merveilleux de Bettembourg / Dimanche 16 juin 2024

Animations et informations tout au long de la journée
proposées par de nombreux partenaires et organisations actifs dans le domaine
des droits de l'enfant et de la protection de l'environnement

- 9h30** Ouverture du parc
- 9h30 - 17h00** Stands d'information, rallye découverte pour enfants
- 9h30 - 17h00** Exposition des œuvres du concours créatif (Salle Amazonia)
- 11h00** Présentation du spectacle « Den Arthur fällt duerch d'Welt » par des élèves de l'école de Walferdange
- 15h00** Allocution, Claude Meisch, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse
Allocution, Josée Lorsché, première échevine à la commune de Bettembourg
Remise des prix du concours créatif « Deng Zukunft, deng Stëmm – Klimawandel an Zukunft vun eiser Äerd » (MENJE / UNICEF Luxembourg)
- 14h00 - 16h30** Interviews par les enfants-reporters « Virwëtzte froen no »

Dans l'ambiance conviviale qu'offre le parc, parents et enfants auront l'occasion d'explorer de manière ludique les droits de l'enfant et de s'exprimer sur leurs idées pour protéger l'environnement.



L'entrée est gratuite pour tous les enfants